



UNION SUISSE DES OENOLOGUES

COMMUNIQUE DE PRESSE

4 novembre 2015

Une Commission nationale d'oenologie voit le jour

L'Union Suisse des Oenologues crée une Commission nationale d'oenologie pour consolider l'image de l'oenologie suisse et contribuer au développement adapté du cadre normatif. Sa mission prioritaire sera l'étude systématique de toutes les pratiques et techniques oenologiques admises dans l'Union Européenne et sujettes à une introduction prochaine dans le droit suisse. Ses membres ont été désignés pour leur vaste expérience pratique. La Commission entend collaborer avec les organisations professionnelles et les institutions concernées dans le but de favoriser une harmonisation à l'échelle nationale.

Depuis un certain nombre d'années, une influence grandissante du droit international sur le droit suisse se fait sentir. Les pratiques oenologiques ne sont pas épargnées par ce phénomène. Si cette harmonisation est nécessaire dans le cadre des échanges internationaux, elle génère régulièrement des difficultés d'application. Les dispositions d'origine sont souvent reprises in extenso, ou alors sans évaluation approfondie des conséquences qu'elles auront dans la pratique.

Orienter les décisions en amont

Les représentants des organisations professionnelles suivent de près toutes les modifications portées à leur attention. Toutefois, les spécificités cantonales occasionnent de nécessaires interprétations pour tenir compte de réalités locales ou régionales. Une vue d'ensemble des questions touchant aux pratiques oenologiques fait actuellement défaut. La Commission nationale d'oenologie entend combler cette lacune et fournir ses recommandations en amont des processus de révision.

Des fondations solides

Désignés par le comité de l'USOE, les membres de la Commission justifient d'une solide expérience pratique et de responsabilités techniques avérées au sein de leurs entreprises. Ils sont en relation étroite avec les acteurs du marché et les organisations professionnelles. En outre, la commission entend collaborer avec les services cantonaux compétents et la recherche oenologique, chaque fois que les sujets le nécessiteront.



UNION SUISSE DES OENOLOGUES

Une communication régulière mais ciblée

Les recommandations émises par la Commission seront à disposition des membres de l'USOE ainsi que des organisations concernées. Une communication aux médias sera effectuée lorsqu'elle sera jugée pertinente. Les premiers résultats de ses travaux ont été présentés fin octobre 2015.

Composition de la Commission nationale d'œnologie

Alain Gruaz (VD), Président
Francesco Tettamanti (TI), Vice-Président
Michaël Balmer (TG)
Sandrine Caloz (VS)
Philippe Meyer (VD)
Samuel Panchard (VS)
Guillaume Potterat (GE)

Contacts:

Alain Gruaz, Président de la Commission nationale d'œnologie (079-342 6074)
Daniel Dufaux, Président USOE (079-353 6410)
Simone de Montmollin, Directrice USOE (079-691 4092)

Union Suisse des Oenologues

La Vy-Neuve 3C
CH-1287 Laconnex/Genève
Tel-Fax: +41-(0)22-771 0123
info@usoe.ch
www.oenologue.ch